



**PRÉFET
DE LA NIÈVRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 11 janvier 2024

Travaux d'aménagement de la RN7 (Chantenay-Saint-Imbert) - Modification de la circulation

L'aménagement en cours de la RN7 à 2 x 2 voies entre St-Pierre-le-Moûtier et la limite de l'Allier prévoit la réalisation d'écrans acoustiques pour protéger les riverains des nuisances sonores à proximité de la RN7 et ainsi améliorer leur cadre de vie.

La réalisation des écrans s'organisera selon deux phases de travaux. Une première phase dans le sens Nevers-Moulins du 15/01/24 au 26/01/24, puis une seconde phase pour le sens Moulins-Nevers, du 26/02/24 au 08/03/24.

Pour permettre l'installation de ces panneaux, d'importants moyens sont nécessaires qui nécessitent la fermeture complète du sens de circulation concerné.

Du 15/01 au 26/01, la bretelle d'accès à la 2 x 2 voies vers Moulins sera fermée, et une déviation pour tous les véhicules se fera vers l'échangeur de Saint-Pierre-le-Moûtier. Les usagers sont invités à prendre la bretelle d'entrée direction Nevers, puis à faire demi-tour à l'échangeur de Saint-Pierre-le-Moûtier et prendre la RN7 direction Moulins.

Odile Roque Bedeaux
pôle communication
Direction régionale de
l'Environnement, de l'Aménagement et
du Logement

Tél : 03 39 59 62 11/07 61 20 94 79
Mél : odile.roque@developpement-durable.gouv.fr
5 voie Gisèle Halimi BP 31269
25005 BESANCON cedex

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/

 @Prefet58_BFC

 @Prefet58.BFC

Phase 1 du 15/01 au 26/01



Du 26/02 au 08/03, la bretelle de sortie pour Chantenay-St-Imbert dans la direction Moulins-Nevers sera fermée, une déviation pour tous les véhicules se fera vers l'échangeur de Saint-Pierre-le-Moûtier.

Les usagers sont invités à prendre la RN7 vers Nevers, puis à faire demi-tour à l'échangeur de Saint-Pierre-le-Moûtier et prendre la bretelle de sortie vers Chantenay-St-Imbert.

Odile Roque Bedeaux
pôle communication
Direction régionale de
l'Environnement, de l'Aménagement et
du Logement

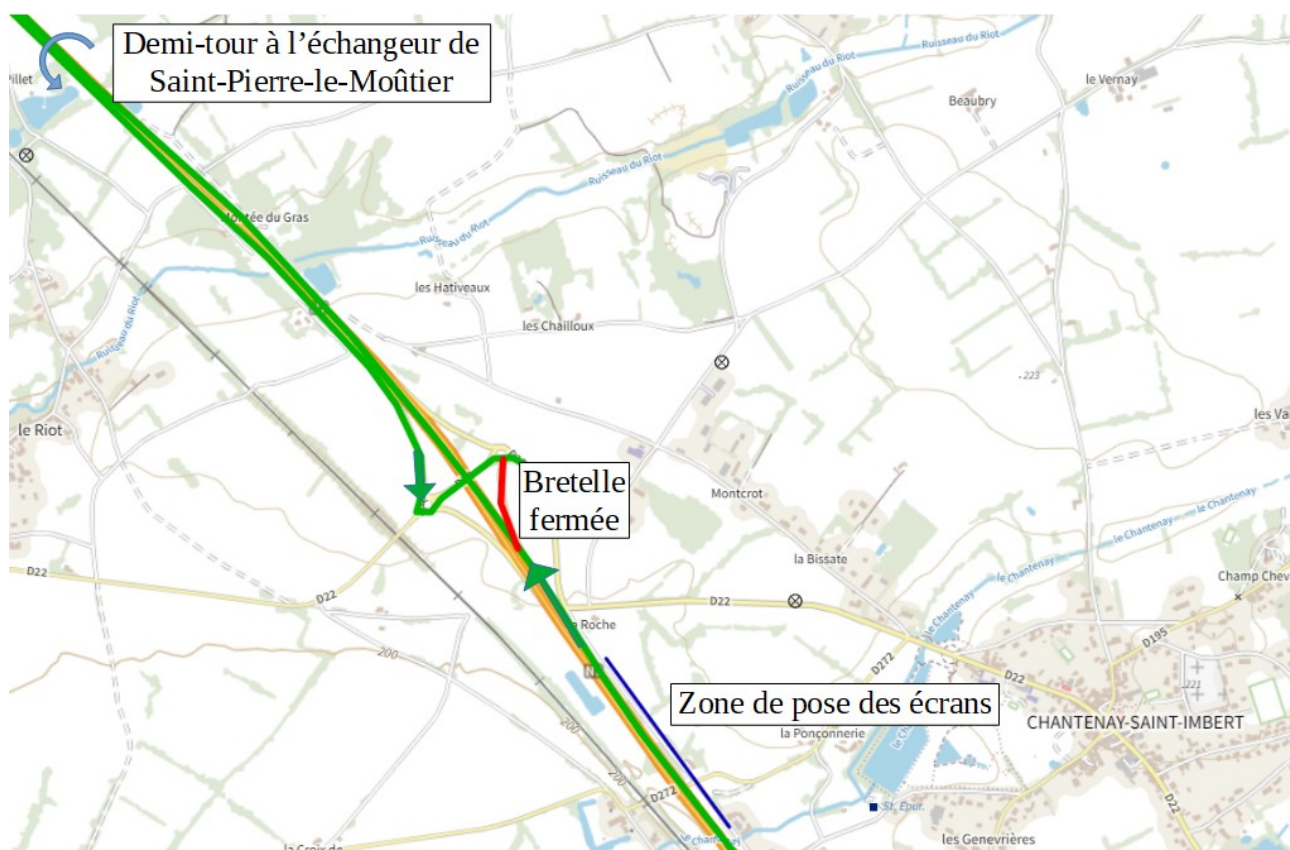
Tél : 03 39 59 62 11/07 61 20 94 79
Mél : odile.roque@developpement-durable.gouv.fr
5 voie Gisèle Halimi BP 31269
25005 BESANCON cedex

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/

 @Prefet58_BFC

 @Prefet58.BFC

Phase 2 du 26/02 au 08/03



Il est demandé aux usagers de respecter la signalisation, les limitations de vitesse et de rester prudent.

Odile Roque Bedeaux
pôle communication
Direction régionale de
l'Environnement, de l'Aménagement et
du Logement

Tél : 03 39 59 62 11/07 61 20 94 79
Mél : odile.roque@developpement-durable.gouv.fr
5 voie Gisèle Halimi BP 31269
25005 BESANCON cedex

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/

 @Prefet58_BFC

 @Prefet58.BFC